

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du jeudi 28 janvier 2021

22 personnes se sont connectées ce soir.

22 adhérents ont voté par correspondance

BILAN MORAL établi par Mme Monchy, présidente de l'APHN

Cette année a été très particulière du fait de la crise sanitaire du Covid-19, une année sans se rencontrer et sans fêter les 20 ans de l'association... mais ne restons pas sur l'absence et voyons plutôt ce qui a été fait durant cette année 2020.

Une seule réunion trimestrielle a eu lieu, le lundi 9 mars, au sein de la MAS de l'ARRED à Bois-Guillaume, où nous avons reçu 2 représentants de la nouvelle plateforme de coordination et d'orientation pour les troubles neuro-développementaux. Depuis sa création, de nombreux psychomotriciens libéraux y ont adhéré.

Nous avons annulé la Matinale, les 2 réunions trimestrielles suivantes, la Journée Annuelle et nous avons reporté notre Assemblée Générale en ce mois de janvier 2021. Toutefois, les annulations n'ont pas empêché de poursuivre notre travail associatif au sein du bureau et dans les groupes de travail en place. Le bureau a continué de se réunir tant que possible cette année, les thèmes des réunions trimestrielles étaient prêts et l'organisation de la fête des 20 ans de l'APHN était déjà bien avancée (programme, salle, traiteur). Ainsi, tout ce travail pourra être présenté et proposé en 2021 si la situation nous le permet. Nous testons également la réunion en visioconférence car nous ne pouvons pas annuler notre Assemblée Générale, et cette modalité sera peut-être proposée à nouveau si besoin pour une prochaine réunion trimestrielle. Le site internet continue d'être alimenté et est mis à jour chaque mois par Stéphanie, et Laurence poursuit un travail important pour le secrétariat.

Le groupe de travail de la Lettre de l'APHN a poursuivi son travail avec 2 publications cette année, une en avril pendant le confinement, envoyée par mail, et une en octobre version papier habituelle. Merci au comité de rédaction : Marie-Claire Authenac, Alexia Vandel, Alice Lapert, Eve Bajum, et Estelle Boné pour la mise en page.

En début d'année, un stage de danse animé par Sophie Durremberger a été proposé aux adhérents, il faisait suite à un premier stage en 2019 et a été très apprécié par les participants. Les 2 psychomotriciennes de la commission formation, Adèle Girard et Eve Bajum pourront continuer de nous proposer des stages dès que la situation le permettra.

Le groupe de travail pour la prochaine Journée Régionale Normande de Psychomotricité se poursuit également et avance sur le thème ainsi que le programme.

Les 2 groupes d'échanges et de partage se poursuivent et ont pu avoir lieu à plusieurs reprises durant cette année, en présentiel ou en visioconférence.

Le réseau périnatalité qui a fusionné entre Haute et Basse-Normandie cette année propose à présent un Conseil d'Administration pluridisciplinaire dont 2 psychomotriciennes en font partie, Michèle Caillou et Isabelle Coupa, permettant de faire du lien avec notre association.

Concernant le lien aux syndicats représentatifs de notre profession, nous adhérons toujours au SNUP malgré une situation très compliquée pour eux à l'heure actuelle. En tant que présidente de l'APHN, j'ai pu assister à leur AG en décembre, un retour vous sera fait. Et comme cela avait été évoqué dans le mot du bureau de la dernière Lettre, un lien avec le nouveau secrétariat régional de la FFP se crée, Aurélie Bigot et Marie Deneuve sont les 2 psychomotriciennes secrétaires régionales de la FFP.

Enfin, l'APHN reste en lien avec l'IFP de Rouen par l'intermédiaire des enseignants qui y interviennent, nous relayons les demandes de stages et les sollicitations pour les jurys.

Merci à toutes et tous d'être toujours présents pour faire vivre l'APHN !

Le bilan moral est adopté à l'unanimité : 21 votes pour, 1 abstention

Pas de questions de la part des adhérents.

BILAN FINANCIER établi par Mr Lefebvre, trésorier :

Recettes:-Adhésion s: 740€
Stage Danse :120€
TOTAL RECETTES : 860€

Dépenses:-Assurance MAIF: 111,67€
Frais de tenue de compte : 43€
Adhésion au SNUP : 185€
Site Internet: 58,80 €-
Timbres papeterie photocopie : 67,80€
Paiement stage danse : 200€
TOTAL DEPENSES: 666,27€

RESULTAT FINANCIER :

Solde au 31/12/19 : 4077,61€

Recettes : 860€

Dépenses : 666,27€

Solde au 31/12/20 : 4271,34€

Bénéfice : +193,73€

Le bilan financier est adopté à l'unanimité : 22 votes pour

Votes pour les nouveaux membres du bureau :

Votes pour Yohann Bonvoisin : 22 pour

Votes pour Camille Boulbin : 21 votes pour 1 abstention

Votes pour Sophie Foucart : 21 votes pour, 1 abstention<

Ces trois adhérents sont donc élus à l'unanimité.

Le bureau pour 2021 sera donc constitué de :

Lucile Allard

Stéphanie Aubineau

Yohann Bonvoisin

Camille Boulbin

Sophie Foucart

Il reste 1 place au bureau, une réunion extraordinaire sera organisée prochainement afin de compléter le bureau.

PROJETS 2021 :

Pour cette année, le bureau va changer une nouvelle fois, cédant la place à de nouveaux horizons et de nouvelles idées.

Mais nous avons tout de même plusieurs projets en vue pour le moment :

- Éventuelle adhésion à la FFP après écoute et réflexion des deux secrétaires régionales. Ceci pourrait être une « valeur ajoutée » pour l'APHN et sera voté par les adhérents.
- Le groupe de 7 psychomotricien(ne)s qui organise la prochaine JRNP poursuit son travail avec des discontinuités bien sur., le groupe regrette de ne pas pouvoir se rencontrer. A ce jour, ils ne savent pas encore si cette journée se tiendra en 2021 ou en 2022.
- Nous espérons également que La Journée Annuelle pour les 21 ans de l'APHN, pourra

se faire cette année !

- Invitation de Clara Le Hénaff pour la présentation de son mémoire sur la périnatalité qui était prévue à la réunion trimestrielle de septembre 2020.
- Continuer à vous proposer des rencontres d'échanges, de partages et de soutien ou développement de la psychomotricité grâce à nos nombreux partenaires de travail.

Merci à toutes et tous d'être présents et de soutenir et développer la psychomotricité dans toute sa richesse au travers de cette association !

Les dates des prochaines réunions vous seront communiquées au plus vite !

Réseau de périnatalité : pas de nouvelles pour l'instant, pas de réunion, tout est en suspend.

QUESTIONS DES ADHERENTS :

La question des frais bancaires s'est posée car ils n'ont pas encore été remboursés pour 2020, nous attendons la réponse du banquier. Le changement de banque sera envisagé si les frais ne peuvent plus être remboursés.

Au niveau des formations : pour l'instant, rien de neuf. Cette situation ne pousse pas à la créativité, réaliser un travail corporel semble difficile à imaginer.

Une proposition de faire des petits films de nos salles, leur aménagement, un groupe sur Facebook ou un autre réseau ? Sur notre site ?

Réunion trimestrielle : les faire aussi en vision et en présentiel afin que les personnes qui habitent loin puissent y participer.

Dans quel lieu pourront nous nous réunir ?

Y a t il un endroit sur le site pour un partage des formations ?

Il est toujours possible d'envoyer par mail des idées de lecture, de formation qui pourront être mises sur le site.

Le groupe de la lettre : le comité de direction attend de nouvelles plumes. Le comité souhaite continuer de publier la lettre toujours en version papier.

Parole aux nouveaux membres :

Yohann avait envie de revenir au bureau, il voudrait fêter les 21 ans, il possède une grande énergie festive.

Camille se dit contente de rejoindre le bureau.

Sophie, est également très heureuse à l'idée d'intégrer le bureau pour appartenir à cette communauté de psychomotricien(ne)s

Présentation de tous les adhérents présents ce soir en visioconférence.

Les psychomotriciens travaillant avec des enfants de 0 à 8 ans peuvent s'inscrire sur le site de périnatalité « réseau périnatalité Eure et Seine-Maritime » afin d'être connus des médecins.

Un adhérent pose la question si l'APHN est toujours membre du SNUP tout en étant à la FFP, et quels sont les avantages d'adhérer à cette association.

Il a été proposé d'adhérer aux 2 associations et de mettre cette question au vote à la prochaine Assemblée Générale de 2021.

Une autre adhérente s'interroge sur les valeurs de la FFP.

Pourrait-on inviter une représentante de la FFP qui pourrait nous expliquer leurs valeurs et leurs actions.

Peut-on adhérer à 2 syndicats en même temps ? Remarque : le SNUP est bien un syndicat, la FFP est une fédération.

Des adhérents demandent qu'une réunion soit organisée avec une des représentantes régionale de la FFP afin que nous puissions voir si cette adhésion est intéressante pour notre association et les les adhérents.

Des adhérents aimeraient d'abord avoir plus d'informations sur cette fédération, avant de décider de cette adhésion.

Aurélie Bigot adhérente de cette fédération devait nous présenter la fédération ce soir, mais elle n'a pas pu y assister.

Séance levée à 22h30